

À Paris, le 3 juillet 2024

Élection du bureau du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes :

Pascale MATHIEU réélue pour trois ans à la présidence

Ce mercredi 3 juillet, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a réélu Pascale MATHIEU à sa présidence pour un mandat de 3 ans.

Cette élection fait suite au renouvellement par moitié du Conseil national lors des élections qui ont eu lieu le mardi 18 juin.

Diplômée de l'IFMK de Bordeaux en 1986, Pascale MATHIEU, kinésithérapeute en activité, a exercé successivement en centre de rééducation fonctionnelle puis au CHU de Bordeaux avant d'ouvrir en 1990 un cabinet libéral orienté notamment vers la cancérologie, la rééducation périnéo-sphinctérienne tant masculine que féminine et la prise en charge des enfants handicapés.

Pascale MATHIEU est titulaire d'un diplôme universitaire en « responsabilité médicale » et d'un diplôme universitaire en « réparation juridique du dommage corporel » de l'université Paris V Descartes.

Présidente du conseil départemental de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de la Gironde de 2006 à 2011, elle a également été assesseur à la chambre disciplinaire nationale du Conseil national de 2006 à 2011.

Avant d'être élue présidente du Conseil national en 2014, réélue en 2017, 2021 et 2024, Pascale MATHIEU en avait été secrétaire générale de 2011 à 2014.

En septembre 2018, elle a été élue présidente d'EurHeCa (*European health professionals competent authorities*) qui regroupe les autorités compétentes des professions de santé au niveau européen dont l'objectif est d'améliorer la sécurité et le bien-être des patients en coordonnant l'ensemble des travaux relatifs aux professionnels de santé en Europe.

Depuis décembre 2019, elle est la représentante de la France au sein de World Physiotherapy, association dont l'ambition est de promouvoir la kinésithérapie à travers le monde en tant qu'élément indispensable à la bonne santé des individus.

Le bureau qui entourera Pascale MATHIEU pendant les trois années à venir est composé de :

- **Secrétaire général** : Jean-François DUMAS
- **Trésorière générale** : Sophie DI GIORGIO
- **Vice-présidents** : Nicolas PINSAULT, Brigitte VINCENT
- **Secrétaire** : Roger-Philippe GACHET
- **Secrétaires adjoints** : Geneviève MARTINEAU, Gilles MARCHIANO, Pierre RIGAL
- **Trésorière adjointe** : Karine BREZELLEC – LE PAPE

Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes : « Une nouvelle mandature s'ouvre après bientôt dix ans à la présidence de l'Ordre et je tiens à remercier les conseillers nationaux pour leur confiance renouvelée.

Je me satisfais de la stabilité de notre institution. Dans des temps particulièrement troublés et dans cette période inédite pour notre République, il est rassurant de pouvoir compter sur des institutions solides comme la nôtre.

Les 106 000 kinésithérapeutes savent pouvoir compter sur l'engagement sans faille des conseillers nationaux pour promouvoir la kinésithérapie afin qu'elle soit reconnue à sa juste valeur, un soin primaire essentiel et un investissement à long terme pour la santé des Français. »

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes regroupe 106 000 kinésithérapeutes exerçant en France. Ceux-ci réalisent plus de 2 millions d'actes par jour et constituent la troisième profession de santé de notre pays.



Le nouveau bureau du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes